

Economie Circulaire

Engagements volontaires des Filières industrielles

Travaux du Conseil National de l'Industrie 2013-2016

Vincent Moulin Wright et Xavier Le Coq



Les 7 axes de l'Economie circulaire

Source de valeur économique, écologique, sociale et sociétale, le concept de l'Economie circulaire se décline en **7 axes**, répartis sur **3 volets** :

– OFFRE :

- approvisionnement durable : économie des ressources (matière, eau, énergie), incorporation de matières recyclées dans les produits...
- éco-conception des produits et des procédés
- écologie industrielle territoriale (mutualisations & coopérations entre acteurs)

– DEMANDE :

- économie de la fonctionnalité (usage vs propriété, services associés...)
- consommation responsable (achat, usage collectif, copartage...)
- allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation , réutilisation..)

– DECHETS :

- prévention quantitative et qualitative, réduction de leur toxicité, collecte, valorisation, augmentation du taux de recycle des matières



La Feuille de route

La feuille de route de la Conférence environnementale de 2013 a prévu de favoriser l'éco-conception des produits pour augmenter leur durabilité, leur réutilisation, leur réparabilité et leur recyclage :

« Les industriels se mobiliseront en faveur de l'économie circulaire pour renforcer et diffuser les bonnes pratiques à l'échelle de chaque secteur. Les Comités stratégiques de filières, dans le cadre d'une démarche volontaire pilotée par le Conseil National de l'Industrie en lien avec les parties prenantes, s'engageront sur des objectifs chiffrés, notamment en matière d'incorporation de matières recyclées adaptées aux secteurs de manière différenciée ».

Une « commande » :

- remettre fin 2014 un **Etat des lieux des bonnes pratiques**
- faire émerger ensuite des **Parcours de Progrès** donnant naissance à des **Projets opérationnels d'Entreprises**.



Un accueil favorable des industriels

- **Concept fédérateur** : source de progrès, d'efficacité industrielle, de compétitivité moyen-terme et de développement durable :
 - *ce concept ne doit pas être une **utopie** mais une nécessité durablement choisie par une **industrie responsable***
- **5 attraits aux yeux des industriels** :
 - sécuriser les approvisionnements en matières premières dans un contexte de raréfaction des ressources, réduire les dépendances (géopolitique)
 - réduire les consommations, donc les coûts de production
 - répondre aux besoins économiques et sociétaux, innover
 - s'ouvrir à de nouveaux marchés et repenser les modèles
 - s'ancrer dans les territoires avec les acteurs locaux



Les industriels sont déjà très engagés

- **L'engagement de l'Industrie a déjà porté ses fruits :**

- réduction de 36% des émissions de GES en 30 ans par évolution permanente des process
- réduction de 60% des déchets via le recyclage (200 MT/an)
- accroissement de 30% de la productivité matière entre 1990 et 2008
- réduction constante de l'empreinte environnementale de l'Industrie
- extension du dispositif REP à de plus nombreuses filières

- **Nombreuses pratiques déjà en vigueur :**

- recyclage des solvants, des catalyseurs, régénérations de résines échangeuses d'ions, échanges de flux matière et de flux d'énergies entre entreprises...
- adoption rapide en **Réduction** de matières et en **Recyclage**, source d'économies (REP) : l'objectif doit rester l'efficacité de l'utilisation des ressources (et pas uniquement la plus grande valorisation possible des déchets).
- adoption plus lente en **Ré-utilisation** (ré-emploi, réparation, re-manufacturing) ou **Régénération** (usage de matériaux bio-sourcés) : car mutation des business model



Les conditions du succès

- La **diversité des filières** impose de **renoncer à des critères identiques** applicables à tous les secteurs → démarche sectorielle
- La **concurrence internationale** impose de renoncer à **n'encadrer l'industrie qu'en France** → démarche a minima européenne
- Les **marges réduites de l'industrie** imposent de renoncer à de trop lourdes contraintes réglementaires (cadre législatif) ou à des taxes écologiques induisant des **coûts supplémentaires** → **démarches volontaires, contractualisation...**
- La **conjuncture économique morose** et le **fort taux de chômage** imposent de **ne pas brider la croissance** si on veut viser une **création nette d'emplois**.



Associer les parties prenantes

La démarche **tripartite** fédérée par le CNI permet d'associer progressivement toutes **les parties prenantes** :

– Entreprises : les industriels producteurs

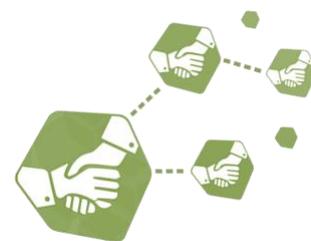
- via les Fédérations professionnelles : GFI, MEDEF, CGPME, AFEP, Cercle de l'Industrie, ...
- via les Syndicats de salariés : CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO, CGT, ...

– Citoyens, consommateurs, électeurs

- via les clients (B to C), les salariés, les Syndicats de salariés,
- les élus nationaux (parlementaires)
- les services de l'Etat,
- les associations environnementales (ONG) : WWF, FNE...

– Territoires : les collectivités territoriales

- via les CSF-R, les Régions (ARF), les élus locaux (AMF)



Economie Circulaire

Les réalisations 2014-2016



Les réalisations 2014

- 23 Janvier 2014 : **lancement de la démarche** : chaque CSF fixe, selon l'état d'avancement et les contraintes de sa filière, sa méthode de travail pour définir sa **Feuille de route Economie circulaire** :
 - Collecte des bonnes pratiques de chaque CSF en vue de réaliser un **Etat des lieux**
 - Identification d'une ou de plusieurs **démarches de Progrès**
 - Désignation d'un **Référent Economie Circulaire**
- Création d'un **Comité de suivi** pour coordonner l'action des filières et accompagner les CSF dans leur démarche : le Bureau du CNI désignera officiellement fin 2014 ce comité comme sa **Section Thématique Transversale « Economie circulaire »**
- Elaboration d'un **Cahier des Charges** (Référentiel et liste d'indicateurs) et d'un **Guide** permettant de qualifier un projet d'Economie circulaire, basé sur des critères qualitatifs et des **indicateurs quantitatifs sectoriels**
- Présentation au 1^{er} Ministre de **l'Etat des lieux en CNI plénier** en décembre 2014

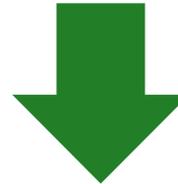


Conseil National de l'Industrie

CSF Aéronautique
CSF Automobile
CSF Alimentaire
CSF Biens de consommation
CSF Bois
CSF Chimie et matériaux
CSF Ferroviaire
CSF Industrie extractives
et première transformation
CSF Mode et luxe
CSF Naval
CSF Numérique
CSF Nucléaire
COSEI
CSF Santé

Comité de suivi économie circulaire

- **Elaborer une grille méthodologique et des critères**
- **Recenser et répertorier les initiatives des filières : état des lieux**
- **Faire œuvre de pédagogie**
- **Favoriser les liens entre les acteurs**



Engagements volontaires

Critères et Indicateurs

Frugalité	- Economie des ressources (matières, eau, énergie,..)
	- Augmentation du taux de recyclage des matières
Prévention	-Prévention des déchets (quantitative et qualitative – réduction de la toxicité des déchets)
	-Ecoconception des produits et des procédés -Augmentation de la durée de vie des produits -Incorporation, autant que possible, de matières recyclées dans les produits -Investissement dans l'innovation
	-Réparabilité des produits -Réutilisation/Réemploi de matières et de produits
Création de valeur	-Aménagement territorial - Économie de la fonctionnalité -Mise en réseau des filières et des entreprises -Valorisation des démarches exemplaires
Actions de promotion	-Promotion, diffusion et pédagogie autour de l'économie circulaire

Les réalisations 2015 & 2016 (1)

Approche macro-économique : 1ers engagement de filières sur des Parcours de progrès

- formalisation des engagements : chaque CSF propose des actions volontaires et des objectifs mesurables sur :
 - le recyclage ou les économies de matières
 - l'écologie industrielle, l'éco-conception ou l'économie de la fonctionnalité (modification des business models)
- actions pour favoriser une approche **inter-filières** :
 - Exemple : les engagements de la filière alimentaire sur les emballages plastiques doivent être mis en cohérence avec ceux de la filière chimie / plasturgie
- identification de **freins éventuels** dans la mise en œuvre des engagements : freins réglementaires, techniques, financiers, commerciaux, organisationnels...

Approche micro-économique : déclinaison des Parcours en « Projets opérationnels d'Entreprises » portés par des :

- fédérations et syndicats professionnels, grandes entreprises (AFEP), PME, entreprises de l'économie sociale solidaire, collectivités territoriales, associations...



Les réalisations 2015 & 2016 (2)

- **Réflexion sur la Contractualisation des démarches :**
 - **Extension des Contrats de Filières : volet spécifique Economie Circulaire**
 - **via des engagements collectifs : Etude de l'exemple des « *Green Deals néerlandais* » accords de coopération public/privé**
- **Transposition française des « Green Deals » :**
 - contribution aux travaux CGDD et DGE pour élaborer le canevas des futurs Engagements pour la Croissance Verte (ECV)
 - collecte de projets opérationnels candidats aux ECV
- **Réflexion sur une démarche de Normalisation :**
 - Travaux ADEME, COS AFNOR, ...



Les réalisations 2015 & 2016 (3)

Actions de promotion et de communication

- **Colloques :**
 - Colloque de l'AFNOR (septembre 2014) : « *Comment la normalisation peut-elle venir en appui d'une politique en matière d'économie circulaire dans une perspective internationale ?* »
 - Colloque du Syntec Ingénierie en 2014
 - Colloque organisé par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et des Finances, le MEDDE, IGPDE, IFORE, l'ADEME et l'Institut de l'Economie circulaire (janvier 2015) : « *Economie circulaire : quels rôles pour les élus et les acteurs publics ?* »
- **Assises de l'Economie circulaire :** 2^{ème} Assises de l'Economie circulaire les 16 et 17 juin 2015
- **Conférence de Paris (COP21) :** Conférence au Bourget avec l'AFEP (décembre 2015) : "*Economie circulaire et changement climatique : coopérations multi-acteurs pour le défi 2°C* »



Bilan des travaux 2014-2016 : le Colloque d'aujourd'hui

L'avancement des travaux des filières en matière d'Economie circulaire dépend de leur **contexte économique**, de leurs **spécificités sectorielles**, de leur rentabilité, de **données structurelles**, du coût des matières premières, ...

Ce colloque permet de mettre en avant des avancées significatives concernant plusieurs filières :

- Chimie et matériaux : plastique
- Industries extractives et de première transformation : métaux, minéraux
- Textile
- Électronique
- BTP

**Mais toutes les autres filières industrielles ont également de fortes contributions
à en juger par les exemples suivants**

Exemples (1)

Filière automobile

- Valorisation matière de 85% des Véhicules hors d'usage (VHU).
- Incorporation de 30% de matériaux recyclés et/ou d'origine naturelle dans la masse totale des véhicules. Travaux engagés en matière de normalisation/terminologie/définitions.

Filière aéronautique

- Agenda stratégique et objectifs à l'horizon 2020, pour les nouveaux avions : réduction de 50% des émissions de CO2, réduction de 80% des émissions de NOx (oxydes d'azote) pour les polluants locaux, réduction de 50 % du bruit perçu.
- Développement de la filière thermoplastique en France (cycle complet de la matière première au recyclage).

Filière papier

- filière pionnière en matière d'économie circulaire : la production de papier utilise des fibres de cellulose provenant du bois, ressource totalement renouvelable. En France, plus de 80% des emballages en carton usagés sont récupérés et recyclés, dont 55 % vers un usage graphique

Filière agroalimentaire

- Engagements avec la grande distribution pour la limitation du gaspillage alimentaire
- 65% de performance de la REP Eco-emballage
- Nouvelles avancées en matière de recyclage et réutilisation des coproduits en agriculture (épandage/compostage) et en alimentation du bétail

Exemples (2)

Filière textile

- Objectif : doubler les volumes collectées, 300 Kt en 2019 vs. 160 000 tonnes en 2014

Filière électrique et électronique

- Recyclage filière REP : en 2015, Eco-Systèmes a collecté et recyclé 460 000 tonnes de DEEE soit 9kg /habit/an (+25% par rapport à 2014)
- 80% : c'est la moyenne des taux de recyclage obtenus pour les différentes catégories de DEEE

Filière ameublement

- Réutilisation à plus de 90% des poudres de revêtement des mobiliers métalliques
- Eco-conception : optimisation continue des programmes de découpe des matériaux pour limiter les chutes (bois, panneaux, textile, cuir, ...)

Filière bois

- Valorisation à 80% du gisement de 7,2 Mt de déchets provenant du BTP, de collectivités et de l'industrie de l'emballage (objectif : valoriser le solde de 20% supplémentaires en valorisation matière et énergétique/biomasse → équilibre à trouver)
- Valorisation à 100% du gisement de 5 Mt de déchets de scieries (sciures et chutes)

Perspectives 2017-2022

Le colloque du 27.04 dresse un premier bilan de deux années de structuration des engagements des filières en matière d'économie circulaire via la Section thématique du Conseil National de l'Industrie :

- Ambition d'aller plus loin et de mobiliser d'autres CSF sur les Parcours de progrès et Engagements pour la croissance verte
- Incorporation d'un volet économie circulaire dans les contrats de filières
- Promotion des Engagements pour la croissance verte (ECV)

Rendez-vous pour un nouveau colloque en 2018 ?



Economie Circulaire

Merci de votre attention

Vincent Moulin Wright

Co-Président de la Section thématique Economie circulaire du CNI
Directeur général du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI)

Xavier Le Coq

Co-Président de la Section thématique Economie circulaire du CNI
Délégué national CFE-CGC à l'Industrie

www.entreprises.gouv.fr/conseil-national-industrie/economie-circulaire